JARDIS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 40 000 Euros
Siège social : 2 Rue Léo Lagrange
42270 SAINT PRIEST EN JAREZ

R.C.S. : 442 631 099 RCS SAINT ETIENNE
SIRET : 442 631 099 00029

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT (exercice clos le 28 FEVRIER 2025)

Nous vous proposons d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

* Dividendes 860 000,00 euros
* Autres réserves..... 195 542,53 euros

1 055 542,53 euros

Le dividende s'élève à 860 000 euros, soit un dividende de 215 euros par action. Il est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit - sur option globale pour le barème progressif - à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence de 645 euros, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 859 355 euros n'est pas éligible auxdits abattement et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, à savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2° à 4° DU CGI *(personnes physiques*	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI *(personnes morales)*
2022	136,60 €	136,60 € *(soit un montant global de 409,80 €)*	136,60 € *(soit un montant global de 545 990,20 €)*
2023	158,48 €	158,48 € *(soit un montant global de 475,44 €)*	158,48 € *(soit un montant global de 633 444,56 €)*
2024	190 €	190 € *(soit un montant global de 570 €)*	190 € *(soit un montant global de 759 430 €)*

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 28 AOUT 2025

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale approuve l'affectation du résultat proposée par le Président, à savoir :

* Dividendes 860 000,00 euros
* Autres réserves..... 195 542,53 euros

1 055 542,53 euros

Le dividende s'élève à 860 000 euros, soit un dividende de 215 euros par action. Il est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit - sur option globale pour le barème progressif - à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence de 645 euros, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 859 355 euros n'est pas éligible auxdits abattement et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, à savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2° à 4° DU CGI *(personnes physiques)*	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI *(personnes morales)*
2022	136,60 €	136,60 € *(soit un montant global de 409,80 €)*	136,60 € *(soit un montant global de 545 990,20 €)*
2023	158,48 €	158,48 € *(soit un montant global de 475,44 €)*	158,48 € *(soit un montant global de 633 444,56 €)*
2024	190 €	190 € *(soit un montant global de 570 €)*	190 € *(soit un montant global de 759 430 €)*

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président
M. Franck LEPETIT

COPIE CERTIFIEE CONFORME



COPIE CERTIFIEE CONFORME (1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS JARDIS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : route de l'Etrat 42270 ST PRIEST EN JAREZ — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 4 2 6 3 1 0 9 9 0 0 0 1 1 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 28/02/2025

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
		Frais de développement *	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	28 130	AG 28 130	
		Fonds commercial (1)	AH	2 185 347	AI	2 185 347
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	602 515	AO	602 515
		Constructions	AP	3 428 509	AQ 695 279	2 733 229
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 016 448	AS 532 498	483 949
		Autres immobilisations corporelles	AT	7 281 127	AU 1 935 331	5 345 796
		Immobilisations en cours	AV	2 106 593	AW	2 106 593
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU	687 544	CV	687 544
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF	160 513	BG	160 513
		Autres immobilisations financières*	BH	51 520	BI	51 520
		TOTAL (II)	BJ	17 548 250	BK 3 191 240	14 357 009
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	9 649	BM	9 649
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT	1 880 132	BU	1 880 132
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	26 727	BY	26 727
		Autres créances (3)	BZ	2 869 886	CA	2 869 886
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	320 498	CG	320 498
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	133 858	CI	133 858
		TOTAL (III)	CJ	5 240 752	CK	5 240 752
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	22 789 002	1A 3 191 240	19 597 762

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS JARDIS — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 707 804
	Report à nouveau	DH	85 676
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 055 542
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	3 893 023
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	132 691
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	132 691
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	10 162 589
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	325 953
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 594 323
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 441 471
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	959 746
	Autres dettes	EA	86 463
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 500
	TOTAL (IV)	EC	15 572 047
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	19 597 762

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	6 461 572
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	237 972

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS JARDIS — Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	31 944 809	FB		FC	31 944 809
	Production vendue biens *	FD	3 726 099	FE		FF	3 726 099
	Production vendue services *	FG	1 459 589	FH		FI	1 459 589
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	37 130 498	FK		FL	37 130 498
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	2 965
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	60 649
	Autres produits (1) (11)					FQ	56 087
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	37 250 201
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	27 646 717
	Variation de stock (marchandises)*					FT	97 712
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	4 680
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(3 499)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 433 500
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	443 634
	Salaires et traitements*					FY	2 895 953
	Charges sociales (10)					FZ	744 759
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements (14)					GA	954 896
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	32 905
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	35 251 262
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 998 938
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	13 008
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 356
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	14 364
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	214 633
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	214 633
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(200 268)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 798 670

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise SAS JARDIS — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	130 209
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	130 209
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	36 985
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	84 900
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	121 885
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	8 323
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	385 409
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	366 042
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	37 394 775
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	36 339 232
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 055 542

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	34 894
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	16 582
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	10 270
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	5 662
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	60 649
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) **A5**		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 935
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives **A6**	obligatoires **A9**	
	Dont cotisations facultatives Madelin **A7**	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**	
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	**HS**	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	9 028	
Régularisations des tiers	27 958	103 991
Provisions pour risques et charges	84 900	
Pénalités commerciales		26 196
Ecarts de caisse		21

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Règles et méthodes comptables

SAS JARDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2025, dont le total est de 19 597 762 euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 055 543 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2024 au 28/02/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 30/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 28/02/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
* Agencements des constructions : 7 à 15 ans
* Installations techniques : 7 à 15 ans
* Matériel et outillage industriels : 4 à 15 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
* Matériel de bureau : 2 à 5 ans
* Matériel informatique : 2 à 5 ans
* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	2 185 347			2 185 347
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	28 130			28 130
Immobilisations incorporelles	**2 213 477**			**2 213 477**
- Terrains	602 516			602 516
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 333 509	95 000		3 428 509
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	975 077	41 371		1 016 448
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 255 480			7 255 480
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 908	10 435	4 695	25 648
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	83 599	2 051 494	28 500	2 106 593
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**12 270 089**	**2 198 300**	**33 195**	**14 435 194**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	687 545			687 545
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	89 738	122 315	19	212 034
Immobilisations financières	**777 283**	**122 315**	**19**	**899 579**
ACTIF IMMOBILISE	**15 260 850**	**2 320 615**	**33 214**	**17 548 250**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	28/02/2025
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	2 185 347
Total	**2 185 347**

Notes sur le bilan

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.
La mise en oeuvre du test de dépréciation de nos fonds commerciaux n'a pas conduit à constater de dépréciation au titre de cet exercice.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	28 130			28 130
Immobilisations incorporelles	**28 130**			**28 130**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	462 624	232 655		695 280
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	419 357	113 142		532 499
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 323 811	604 460		1 928 271
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 116	4 640	4 695	7 060
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**2 212 909**	**954 897**	**4 695**	**3 163 110**
ACTIF IMMOBILISE	**2 241 039**	**954 897**	**4 695**	**3 191 240**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 242 506 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	160 514		160 514
Autres	51 520		51 520
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	26 728	26 728	
Autres	2 869 886	2 869 886	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	133 858	133 858	
Total	**3 242 506**	**3 030 473**	**212 034**
Prêts accordés en cours d'exercice	70 815		
Prêts récupérés en cours d'exercice	19		

Produits à recevoir

	Montant
Grand rieux invest	158 865
Clients prdts à recevoir	10 325
Ristournes à recevoir	69 772
Location gerance à recevoir	2 766
Prestations de services à recevoir	406 895
Interets comptes courants	10 270
Produits a recevoir	65 000
Total	**723 893**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euro décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 000	10,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	47 792	84 900			132 692
Total	**47 792**	**84 900**			**132 692**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		84 900			

Notes sur le bilan

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Provision pour litige fournisseurs Galec	47 791		
Provision pour litige salarié	84 900		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 15 572 048 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	237 972	237 972		
- à plus de 1 an à l'origine	9 924 617	894 632	4 130 054	4 899 931
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	217 891	137 400	80 490	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 594 323	2 594 323		
Dettes fiscales et sociales	1 441 471	1 441 471		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	959 747	959 747		
Autres dettes (**)	194 527	194 527		
Produits constatés d'avance	1 500	1 500		
Total	**15 572 048**	**6 461 573**	**4 210 544**	**4 899 931**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 448 717			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 037 554			
(**) Dont envers les associés	108 063			

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	9 582 638	9 582 638	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**9 582 638**	**9 582 638**	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Achats m/ses à payer	167 551
Frais sur achats à payer	1 154
Frais vehicules loc. à payer	
Eau à payer	2 252
Edf à payer	27 117
S/traitance à payer	1 282
Locations à payer	22 221
Entretien à payer	306
Maintenance à payer	20 720
Honoraires à payer	53 598
Telephone à payer	221
Cotisations à payer	32 899
Séminaire à payer	94
Publicite à payer	7 934
Cotisations à payer	2 041
Frais de reception a paye	25
Frais bancaires à payer	5 819
Taxe foncière à payer	81 350
Medecine du travail à payer	1 454
Interets courus s/emprunt	11 624
Interet courus s/ participa°salarie	1 444
Conges payes à payer	176 278
Primes annuelles à payer	20 400
Provision prime exceptionnelles	82 850
Participation à payer	175 993
Intéressement à payer	208 857
Forfait social à payer	35 310
Partic. construction à payer	14 577
Taxe apprentissage à payer	7 435
Taxe handicapés à payer	17 760
Contribution solidarite à payer	33 794
Taxe additionnelle à payer	94 000
Charges sociales sur primes	30 512
Ch. sociales 13è mois à payer	6 528
Ch. sociales conges payes à payer	56 409
Taxe pub à payer	3 460
Taxe enseignes à payer	1 532
Taxe eco-emballage à payer	184
Cet a payer	41 575
Taxe vehicule ste à payer	517
Total	**1 449 078**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Fournitures adminstratives d avance	8 924		
Assurances d avance	62 920		
Sous-traitance d avance	45		
Locations d avances	22 417		
Maintenance d avance	30 322		
Honoraires d avance	4 550		
Publicite longue duree d avance	1 329		
Cotisations d avance	3 351		
Total	**133 858**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	1 500		
Total	**1 500**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	28/02/2025
Chiffre d'affaires réalisés en France	37 130 498
TOTAL	**37 130 499**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	28/02/2025	29/02/2024
Produits financiers de participation	13 009	6 845
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 356	900
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**14 365**	**7 745**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	214 633	224 690
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**214 633**	**224 690**
Résultat financier	**-200 268**	**-216 945**

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 10 270 euro

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	9 028	
Régularisations des tiers	27 958	103 991
Provisions pour risques et charges	84 900	
Pénalités commerciales		26 196
Ecarts de caisse		21
TOTAL	**121 886**	**130 209**

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	**1 055 543**
+ Impôts sur les bénéfices	366 042
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	**1 421 585**
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	**1 421 585**

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	1 798 670	454 565	1 344 105
+ Résultat exceptionnel	8 323	4 338	3 985
- Participations des salariés	385 409	92 860	292 549
Résultat comptable	**1 421 585**	**366 042**	**1 055 543**
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 51 520 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	206 081
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**206 081**
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	**51 520**
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/03/2018, la société SAS JARDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS 7NJ. L'option a été renouvelée en date du 04/05/2023.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 116 personnes dont 1 apprenti et 8 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens	14	
Employés	92	
Ouvriers	3	
Total	**116**	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les sommes ne sont pas mentionnées car elles feraient état de salaires individualisés.

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres informations

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Cautions	*10 787 137*
Engagements	*23 199*
Avals et cautions	10 810 336
Engagements en matière de pensions	47 116
Engagements de crédit-bail mobilier	65 469
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	**10 922 921**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 47 116 euro
Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Methode : ANC 21
- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 3 %
- Taux de croissance des salaires : 2.50 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
-Taux de rotation : 2%
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018-2020
- Taux de charges sociales : 35 %

Orial Plus proche pour aller plus loin

JARDIS
SAS au capital de 40 000 €uros

2 Rue Léo Lagrange

42270 SAINT PRIEST EN JAREZ

442 631 099 RCS SAINT ETIENNE

SAS JARDIS

Rapports du Commissaire aux Comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 février 2025

Ce document contient 25 pages

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 28.02.2025

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société JARDIS relatifs à l'exercice clos le 28 février 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, de l'ouverture de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Le cas échéant, en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 31 juillet 2025

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes

M. BRION
Fondé de Pouvoirs

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 28/02/2025	Net 29/02/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	28 130	28 130		
Fonds commercial (1)	2 185 347		2 185 347	2 185 347
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	602 516		602 516	602 516
Constructions	3 428 509	695 280	2 733 229	2 870 885
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 016 448	532 499	483 949	555 721
Autres immobilisations corporelles	7 281 128	1 935 332	5 345 796	5 944 461
Immobilisations corporelles en cours	2 106 593		2 106 593	83 599
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	687 545		687 545	687 545
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	160 514		160 514	89 718
Autres immobilisations financières	51 520		51 520	20
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**17 548 250**	**3 191 240**	**14 357 010**	**13 019 811**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	9 649		9 649	6 150
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 880 132		1 880 132	1 977 845
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	26 728		26 728	23 022
Autres créances	2 869 886		2 869 886	2 419 927
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				100 000
Disponibilités	320 499		320 499	395 047
Charges constatées d'avance (3)	133 858		133 858	104 411
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**5 240 753**		**5 240 753**	**5 026 402**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**22 789 003**	**3 191 240**	**19 597 762**	**18 046 213**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Commissaire aux Comptes Orial

Bilan passif

	28/02/2025	29/02/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 707 804	2 490 400
Report à nouveau	85 676	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**1 055 543**	**977 405**
Subventions d'investissement		85 676
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**3 893 023**	**3 597 481**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	132 692	47 792
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**132 692**	**47 792**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	10 162 589	9 522 227
Emprunts et dettes financières diverses (3)	325 954	422 530
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 594 323	2 875 257
Dettes fiscales et sociales	1 441 471	1 453 912
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	959 747	44 341
Autres dettes	86 464	81 174
Produits constatés d'avance	1 500	1 500
TOTAL DETTES	**15 572 048**	**14 400 941**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**19 597 762**	**18 046 213**
(1) Dont à plus d'un an (a)	9 110 475	8 577 664
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 461 573	5 823 277
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	237 972	7 781
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Commissaire aux Comptes Orial

Compte de résultat

	28/02/2025	29/02/2024
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	31 944 810	42 119 059
Production vendue (biens)	3 726 100	2 082 236
Production vendue (services)	1 459 589	1 126 982
Chiffre d'affaires net	**37 130 499**	**45 328 278**
Dont à l'exportation		*68 531*
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	2 966	11 500
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	60 650	80 050
Autres produits	56 088	38 143
Total I	**37 250 202**	**45 457 971**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	27 646 718	36 025 903
Variations de stock	97 713	74 205
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4 681	4 426
Variations de stock	-3 499	5 647
Autres achats et charges externes (a)	2 433 501	2 526 903
Impôts, taxes et versements assimilés	443 634	499 099
Salaires et traitements	2 895 954	2 729 247
Charges sociales	744 760	728 106
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	954 897	945 659
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	32 906	32 694
Total II	**35 251 263**	**43 571 889**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**1 998 939**	**1 886 082**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	13 009	6 845
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 356	900
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**14 365**	**7 745**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	214 633	224 690
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**214 633**	**224 690**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-200 268**	**-216 945**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**1 798 670**	**1 669 137**

Commissaire aux Comptes Orial

Compte de résultat (suite)

	28/02/2025	29/02/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	130 209	42 514
Sur opérations en capital		8 583
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**130 209**	**51 097**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	36 986	35 240
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	84 900	
Total charges exceptionnelles (VIII)	**121 886**	**35 240**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**8 323**	**15 857**
Participation des salariés aux résultats (IX)	385 409	365 657
Impôts sur les bénéfices (X)	366 042	341 932
Total des produits (I+III+V+VII)	**37 394 776**	**45 516 813**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**36 339 233**	**44 539 408**
BENEFICE OU PERTE	**1 055 543**	**977 405**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	*16 583*	
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	*10 270*	*6 845*
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Commissaire aux Comptes Orial

Annexe

Commissaire aux Comptes
Orial

Règles et méthodes comptables

SAS JARDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2025, dont le total est de 19 597 762 euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 055 543 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2024 au 28/02/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 30/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 28/02/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
* Agencements des constructions : 7 à 15 ans
* Installations techniques : 7 à 15 ans
* Matériel et outillage industriels : 4 à 15 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
* Matériel de bureau : 2 à 5 ans
* Matériel informatique : 2 à 5 ans
* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Commissaire aux Comptes Orial

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	2 185 347			2 185 347
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	28 130			28 130
Immobilisations incorporelles	**2 213 477**			**2 213 477**
- Terrains	602 516			602 516
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 333 509	95 000		3 428 509
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	975 077	41 371		1 016 448
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 255 480			7 255 480
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 908	10 435	4 695	25 648
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	83 599	2 051 494	28 500	2 106 593
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**12 270 089**	**2 198 300**	**33 195**	**14 435 194**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	687 545			687 545
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	89 738	122 315	19	212 034
Immobilisations financières	**777 283**	**122 315**	**19**	**899 579**
ACTIF IMMOBILISE	**15 260 850**	**2 320 615**	**33 214**	**17 548 250**

Immobilisations incorporelles

Commissaire aux Comptes Orial

Fonds commercial

	28/02/2025
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	2 185 347
Total	**2 185 347**

Notes sur le bilan

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.
La mise en oeuvre du test de dépréciation de nos fonds commerciaux n'a pas conduit à constater de dépréciation au titre de cet exercice.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	28 130			28 130
Immobilisations incorporelles	**28 130**			**28 130**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	462 624	232 655		695 280
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	419 357	113 142		532 499
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 323 811	604 460		1 928 271
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 116	4 640	4 695	7 060
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**2 212 909**	**954 897**	**4 695**	**3 163 110**
ACTIF IMMOBILISE	**2 241 039**	**954 897**	**4 695**	**3 191 240**

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 242 506 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	160 514		160 514
Autres	51 520		51 520
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	26 728	26 728	
Autres	2 869 886	2 869 886	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	133 858	133 858	
Total	**3 242 506**	**3 030 473**	**212 034**
Prêts accordés en cours d'exercice	70 815		
Prêts récupérés en cours d'exercice	19		

Produits à recevoir

	Montant
Grand rieux invest	158 865
Clients prdts à recevoir	10 325
Ristournes à recevoir	69 772
Location gerance à recevoir	2 766
Prestations de services à recevoir	406 895
Interets comptes courants	10 270
Produits a recevoir	65 000
Total	**723 893**

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euro décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 000	10,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	47 792	84 900			132 692
Total	**47 792**	**84 900**			**132 692**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		84 900			

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le bilan

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Provision pour litige fournisseurs Galec	47 791		
Provision pour litige salarié	84 900		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 15 572 048 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	237 972	237 972		
- à plus de 1 an à l'origine	9 924 617	894 632	4 130 054	4 899 931
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	217 891	137 400	80 490	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 594 323	2 594 323		
Dettes fiscales et sociales	1 441 471	1 441 471		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	959 747	959 747		
Autres dettes (**)	194 527	194 527		
Produits constatés d'avance	1 500	1 500		
Total	**15 572 048**	**6 461 573**	**4 210 544**	**4 899 931**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 448 717			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 037 554			
(**) Dont envers les associés	108 063			

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	9 582 638	9 582 638	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**9 582 638**	**9 582 638**	

Commissaire aux Comptes
Orial

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Achats m/ses à payer	167 551
Frais sur achats à payer	1 154
Frais vehicules loc. à payer	
Eau à payer	2 252
Edf à payer	27 117
S/traitance à payer	1 282
Locations à payer	22 221
Entretien à payer	306
Maintenance à payer	20 720
Honoraires à payer	53 598
Telephone à payer	221
Cotisations à payer	32 899
Séminaire à payer	94
Publicite à payer	7 934
Cotisations à payer	2 041
Frais de reception a paye	25
Frais bancaires à payer	5 819
Taxe foncière à payer	81 350
Medecine du travail à payer	1 454
Interets courus s/emprunt	11 624
Interet courus s/ participa°salarie	1 444
Conges payes à payer	176 278
Primes annuelles à payer	20 400
Provision prime exceptionnelles	82 850
Participation à payer	175 993
Intéressement à payer	208 857
Forfait social à payer	35 310
Partic. construction à payer	14 577
Taxe apprentissage à payer	7 435
Taxe handicapés à payer	17 760
Contribution solidarite à payer	33 794
Taxe additionnelle à payer	94 000
Charges sociales sur primes	30 512
Ch. sociales 13è mois à payer	6 528
Ch. sociales conges payes à payer	56 409
Taxe pub à payer	3 460
Taxe enseignes à payer	1 532
Taxe eco-emballage à payer	184
Cet a payer	41 575
Taxe vehicule ste à payer	517
Total	**1 449 078**

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Fournitures adminstratives d avance	8 924		
Assurances d avance	62 920		
Sous-traitance d avance	45		
Locations d avances	22 417		
Maintenance d avance	30 322		
Honoraires d avance	4 550		
Publicite longue duree d avance	1 329		
Cotisations d avance	3 351		
Total	**133 858**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	1 500		
Total	**1 500**		

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	28/02/2025
Chiffre d'affaires réalisés en France	37 130 498
TOTAL	**37 130 499**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	28/02/2025	29/02/2024
Produits financiers de participation	13 009	6 845
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 356	900
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**14 365**	**7 745**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	214 633	224 690
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**214 633**	**224 690**
Résultat financier	**-200 268**	**-216 945**

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 10 270 euro

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	9 028	
Régularisations des tiers	27 958	103 991
Provisions pour risques et charges	84 900	
Pénalités commerciales		26 196
Ecarts de caisse		21
TOTAL	**121 886**	**130 209**

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	**1 055 543**
+ Impôts sur les bénéfices	366 042
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	**1 421 585**
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	**1 421 585**

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	1 798 670	454 565	1 344 105
+ Résultat exceptionnel	8 323	4 338	3 985
- Participations des salariés	385 409	92 860	292 549
Résultat comptable	**1 421 585**	**366 042**	**1 055 543**
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 51 520 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	206 081
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**206 081**
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	**51 520**
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/03/2018, la société SAS JARDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS 7NJ. L'option a été renouvelée en date du 04/05/2023.

Commissaire aux Comptes Orial

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 116 personnes dont 1 apprenti et 8 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens	14	
Employés	92	
Ouvriers	3	
Total	**116**	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les sommes ne sont pas mentionnées car elles feraient état de salaires individualisés.

Engagements financiers

Engagements donnés

Commissaire aux Comptes
Orial

Autres informations

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Cautions	*10 787 137*
Engagements	*23 199*
Avals et cautions	10 810 336
Engagements en matière de pensions	47 116
Engagements de crédit-bail mobilier	65 469
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	**10 922 921**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 47 116 euro
Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Methode : ANC 21
- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 3 %
- Taux de croissance des salaires : 2.50 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
-Taux de rotation : 2%
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018-2020
- Taux de charges sociales : 35 %

Commissaire aux Comptes Orial

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 28 février 2025

A L'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à Lyon, le 31 juillet 2025

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes

M. BRION
Fondé de Pouvoirs